

Fiche récapitulative

BTP001 | Construction



51

Total d'heures d'enseignement



6

Crédits ECTS



11/10/2025

Début des cours prévu

Programme

Généralités du secteur du bâtiment

- Les acteurs et les règles de l'art
- Les fonctions du bâtiment
- La construction durable (généralités, Réglementation thermique, labels?)
- La transition numérique dans le BTP (BIM, IFC?)

Principales réglementations dans le BTP

- Incendie
 - Accessibilité
 - Santé
 - V.R.D.
- Infrastructures
- Fondations superficielles
 - Fondations profondes
 - Soutènements
 - Dallages
- Superstructures
- Structures en Béton Armé, en maçonnerie, en Béton Précontraint
 - Structures en bois
 - Structures en acier
 - Structures mixtes : Bois / Béton, Acier / Béton

Enveloppe du bâtiment

- Couverture
- Eaux pluviales

- Etanchéité
- Façades
- Menuiseries extérieures
- Equipements techniques
- Installations sanitaires
- Installations électriques
- Chauffage / Ventilation / Climatisation
- Smart Building
- Aménagement et finitions
- Cloisons
- Plafonds
- Menuiseries intérieures
- Revêtements de sols
- Revêtements muraux

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Cette UE vise principalement trois objectifs pédagogiques :

- Acquérir la culture technologique de bâtiment,
- Appréhender le contexte environnemental et réglementaire du secteur du bâtiment,
- Appréhender la problématique de la transition numérique dans le BTP.

Compétences :

Appréhender un dossier de bâtiment

- A partir d'un dossier de bâtiment, être capable d'en extraire les informations techniques pertinentes.
- A partir d'un dossier de bâtiment, être capable de valider des choix techniques simples vis-à-vis du contexte réglementaire.

Prescrire des solutions technologiques courantes

- Sur un projet de bâtiment, être capable de proposer des solutions techniques pertinentes.
- Sur un projet de bâtiment, être capable de décrire des solutions techniques à mettre en oeuvre.

Prérequis

Public concerné : Cette UE doit être vue comme une porte d'entrée sur le secteur du BTP -

Pas de prérequis particuliers

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Semestre 1	11/10/2025	De 0 à 1.020 €
	En ligne	Semestre 2	14/03/2026	De 0 à 1.020 €
	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2026-2027	De 0 à 1.020 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2026-2027	De 0 à 1.020 €
	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2027-2028	De 0 à 1.020 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2027-2028	De 0 à 1.020 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Examen final et/ou contrôle continu.

Pour valider cette UE, vous devez obtenir une note minimale de 10/20

Tarif

Mon employeur finance	1.020 €
Pôle Emploi finance	510 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 156 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 124,80 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- DUS01B17 - Bloc BTP : Technologie de la construction
- LG035B58 - Bloc BTP : Construction
- DUS01C3A - Bloc BTP : Technologie et économie de la construction
- CP5300A - Certificat professionnel Technologie de la construction
- DUS01D1A - BTP : technologie de la construction
- DUS0110A - DEUST BTP Construction durable
- LG035D42 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
- LG035D43 - Bloc BTP : Se positionner vis à vis d'un champ professionnel
- LP135C4C - Bloc BTP : Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite